



## Comment courir plus vite et sauter plus haut avec des chaussures intelligentes



L'équipe de France de basket, toujours en lice, disputera les quarts de finale ce soir



Nike A.I.R



Communication publicitaire

Une semaine après le début des **Jeux Olympiques de Paris 2024**, les compétitions battent leur plein. Montpensier Finance vous présente une innovation portée par une société détenue dans **M Sport Solutions SRI**. Cette communication, effectuée à titre d'illustration, ne représente en aucun cas une offre d'achat ou une recommandation d'investissement.

Nike qui, au fil des décennies, a constamment innové et aidé les athlètes à exploser les barrières sur marathons avec la Vaporfly, poursuit sa stratégie avec la **Nike A.I.R (Athlete-Imagined Revolution)** : une paire de chaussures de course **basée sur l'intelligence artificielle (IA)**. Imaginez des chaussures qui s'adaptent en temps réel aux mouvements et aux besoins de chaque athlète, offrant un confort et des performances inégalés.

Pour son exposition à thème en marge des JO de Paris, Nike a notamment présenté de nombreuses nouvelles silhouettes avec cette **technologie innovante**. Utilisant des données collectées auprès d'athlètes tels que Victor Wembanyama, des formes et styles spéciaux ont été créés pour répondre aux spécificités de chaque pratiquant.

**Ces chaussures boostées par l'IA ont inspiré la série de Nike Blueprint, spécialement lancée pour les Jeux Olympiques, et sont actuellement utilisées par les athlètes de la marque dans une dizaine de disciplines.**



**A bientôt pour des nouvelles innovations des marques du portefeuille M Sport Solutions SRI !**



ACCEDER AU REPORTING DU FONDS

Août 2024 - Avertissement : Les valeurs citées sont susceptibles de ne pas figurer à tout moment dans les portefeuilles des OPC gérés par Montpensier Finance, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM tels que décrits dans la documentation réglementaire de l'OPCVM : prospectus, KID, document précontractuel SFDR le cas échéant, auxquels il convient de se référer avant de prendre toute décision finale d'investissement (disponibles sur [www.montpensier.com](http://www.montpensier.com)). L'OPCVM mentionné présente notamment un risque de perte en capital. Il est recommandé à l'investisseur de prendre connaissance et d'évaluer les risques afférents aux marchés et instruments financiers, de diversifier ses investissements, et d'étudier sa situation personnelle avec son conseiller habituel.

Agrément AMF n° GP 97-125 - Adresse AMF : 17, place de la Bourse, 75002 Paris